



DSLAM non joignable(s) :

0

[16 mars, mauvais jour pour la presse et l'absinthe ! Le 16 mars 1914, vaudevillesque. Mme Caillaux tire à cinq reprises sur le Directeur du Figaro, Gaston Calmette, et le tue, évidemment. L'épouse du ministre radical des Finances Joseph Caillaux voulait ainsi empêcher la divulgation de lettres intimes et compromettantes avant son mariage. Le 16 mars 1915, interdiction en France de la « fée verte » des poètes.]

FRIDAY NEWS

Chroniques du vendredi, avec les beaux jours qui pointent le bout de leur rayon. Pourvu que ça dure plus qu'une promesse de candidat ! Nouvelle petite précision au passage, vous avez certainement constaté que le contenu de la NL avait quelque peu évolué, des sujets moins **directement** liés à Free étant souvent traités. En accord avec l'esprit de la Charte de la NL AdUF pour répondre à quelques mails parfois un peu étonnés du virage amorcé.

Pour rappel :

« Elle a pour objet d'informer les freenautes, tous les freenautes, des divers sujets à même de vous intéresser, pour autant que ces dits sujets soient liés à Free, aux services proposés ou accessibles via les offres d'accès de Free ou, d'une manière plus générale, au monde de l'Internet et de l'ADSL. » Que l'on traite des mutations de la presse, de la BD via Moebius, pape du futurisme graphique de certains jeux vidéos, ou encore des *Anonymous*, le lien avec le WEB et le numérique est toujours respecté.

Même avec le vote du fichage intégral des Français... Nous cherchons juste à ouvrir un peu les portes en gardant le socle Free, via les chroniques du Lundi, du Mercredi, ou celles que nous consacrons personnellement à l'actualité de notre FAI préféré. Dont acte.

Au menu de cette Friday News Letter : le Salon du Livre et la liseuse Amazon, la taxe Google, actu de campagne oblige, et la dernière messe des Smartphones ouverte à Barcelone le 27 février dernier.

La dynamite « 170 grammes »

170 grammes, c'est le poids de la liseuse *Kindle*, vedette du stand Amazon au Salon du Livre qui ouvre ses portes aujourd'hui Porte de Versailles à Paris. Comme le dit la pub, 1400 livres en 170 grammes ! Plus généralement, cette édition sera celle du livre numérique. Adieu les bibliothèques et le m'as-tuvuisme des rayonnages bourrés à craquer de classiques rasoir et pas lus ! Dommage pour l'effet sur vos invités. Un espace entier, Hall 1, consacré à la révolution des métiers du livre qui inquiète les éditeurs classiques, malgré des chiffres encore relativement modestes. En effet, seuls 18 % des Français auraient téléchargé 1,1 million d'ouvrages numériques payants, ce qui représente un CA de 12 millions € et 0,3% du marché en 2011. Une peccadille de ce point de vue. N'empêche, les professionnels commencent à prendre peur et le SNE (Syndicat National de l'Édition) de renchérir « (...) Dans l'économie du livre numérique, le libraire et l'éditeur sont sur la sellette ». Début de polémique aussi autour d'Amazon, domicilié au Luxembourg et non assujéti à la réglementation française, émissaire d'une restructuration de la chaîne du livre au seul profit des « géants de l'Internet ». Affaire à suivre.



Taxe Google

Dans une interview au Point, le chef de l'Etat s'est dit favorable à « un impôt représentatif de leurs activités (les géants du Web, NDLR) dans notre pays ». De même, est-il envisagé de les faire participer « au financement de la création, ainsi qu'à celui des investissements dans les réseaux ». Pour le moment, l'assiette précise de cette taxe n'est pas fixée. Google, principalement visé, avait pourtant cru y échapper à l'été 2011 avec l'abandon d'une première mouture en ce sens. Si le sujet avait été de nouveau évoqué lors de l'inauguration de son siège parisien, nous y revoilà avec la présidentielle. Les fournisseurs d'accès à Internet ne voit pas la proposition d'un très mauvais oeil : une partie de leurs investissements dans le déploiement des réseaux serait ainsi supporté par des tiers. Reste que les modalités de mise en place de ce prélèvement sont particulièrement complexes au plan européen car la plupart des géants de l'Internet sont domiciliés en République d'Irlande où ils s'acquittent d'un impôt relativement faible (12,5 % cf. NL AdUF n° 1982).

Mener à bien ce projet nécessiterait une profonde refonte de la fiscalité européenne au regard du traité constitutionnel pour lequel : « Toutes les décisions en matière fiscale qui doivent être prises au niveau européen sont soumises à la règle de l'unanimité, ce qui signifie que tous les états membres doivent être d'accord sur toute mesure adoptée dans le domaine fiscal ». Google a donc le temps de voir venir, pas mécontent de bénéficier du soutien de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, opposées à l'idée d'une convergence fiscale depuis 2004.

L'ombre des géants

Le *Mobile World Congress* qui s'est tenu à Barcelone confirme l'hégémonie de Samsung et d'Apple qui raflent à eux seuls 27 % des parts du marché mondial des Smartphones. Les concurrents peinent à exister et jouent la baisse des prix à l'instar de Nokia ou du chinois Huawei. Difficulté accrue par l'utilisation du même système d'exploitation Android de Google à l'exception du canadien RIM avec son Blackberry et de Nokia.

Le fabricant finlandais reste pour le moment le premier vendeur de téléphones mobiles avec 23,8 % du marché mondial. Pour combien de temps encore ? Entretemps, il mise sur le succès de son *Lumia 610* offrant une résolution photo record de 41 mégapixels. Il compte aussi sur les subventions des opérateurs pour le rendre totalement gratuit à l'acquisition malgré un prix d'entrée à 189 dollars.

Sources : *Le Monde*, *Challenges*.

 http://twitter.com/L_ADUF

 <http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>